

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALONS EN CHAMPAGNE - 5101 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/08/2024 - 2106 - 2014 B 00002 - 799 365 176 - SAS
AGRICONOMIE

certificat conforme
ENREGISTRE LE

23 MAI 2023

AGRICONOMIE

Société par actions simplifiée au capital de 1.192.696,80 euros

Siège social : 11 route Nationale - 51320 Coole

799 365 176 RCS Châlons-en-Champagne

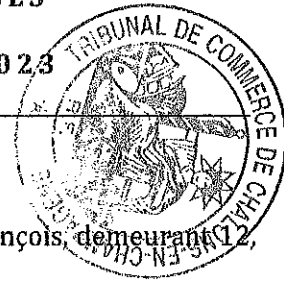
(la « Société »)

Tribunal de Commerce
Châlons-en-Champagne
Le Greffier

De 8 9106

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES

PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 25 MAI 2023



LES SOUSSIGNES :

- 1) Monsieur **Clément LE FOURNIS**, né le 20 mars 1991 à Vitry-Le-François, demeurant 12, boulevard des Invalides - 75007 Paris - France ;
- 2) Monsieur **Paulin PASCOT**, né le 8 octobre 1988 à Courcouronnes, demeurant 2, carrefour Prud'homme - 91070 Bondoufle ;
- 3) Monsieur **Dinh NGUYEN**, né le 12 mai 1989 à Ho Chi Minh (Vietnam), demeurant 6, avenue Louis Luc - 94600 Choisy-le-Roi ;
- 4) Madame **Christine ROSSO**, née le 30 décembre 1966 à Marseille, demeurant 6, impasse Clarck - 94210 La Varenne Saint Hilaire ;
- 5) Monsieur **Olivier MATHIOT**, né le 25 janvier 1971 à Saint-Martin-d'Hères, demeurant 56, rue de Paradis - 75010 Paris ;
- 6) Madame **Marie-Christine RIEUL**, née le 6 avril 1963 à Enghien-les-Bains, demeurant 11, rue Georges - 92250 La Garenne-Colombes ;
- 7) Monsieur **Aymeric THUAULT**, né le 14 novembre 1973 à Boulogne Billancourt, demeurant 1, rue Guillaume Stolz, L.8126 Bridel - Luxembourg ;
- 8) Monsieur **Edward VAN CUTSEM**, né le 6 juin 1973 à Enghien-les-Bains, demeurant Shocklach Hall, Malpas, Cheshire, SY14 7BT, Royaume-Uni ;
- 9) **F.A.M.M.**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 36, rue Scheffer - 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 490 570 710, représentée par Monsieur Didier ROUSSEAU, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 10) **IMPACT CAPITAL PARTNERS X**, société en commandite simple de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 10 A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, représentée par Monsieur Guillaume TAYLOR, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 11) **ANTERRA F&A VENTURES I COÖPERATIEF U.A.**, dont le siège social est situé Herengracht 454 1017 CA Amsterdam (Pays Bas), représentée par Monsieur Adam ANDERS et Monsieur Maarten GOOSSENS, dûment habilités aux fins des présentes ;

callée conforme

- 12) **ELAIA ALPHA FUND**, fonds commun de placement à risques représenté par sa société de gestion ELAIA PARTNERS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 21, rue d'Uzès - 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 443 990 668, elle-même représentée par Madame Pauline ROUX, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 13) **INNOVALLIANZ**, fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion IDINVEST PARTNERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Élysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, représentée par Madame Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 14) **IDINVEST EXPANSION 2017**, une société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Élysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 828 343 566, représentée par Madame Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 15) **CAPAGRO INNOVATION B FPCI**, fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion CAPAGRO, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 11 bis, rue Scribe - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 800 923 906, elle-même représentée par Anne-Valérie BACH, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 16) **OBJECTIF INNOVATION PATRIMOINE N°10**, fonds commun de placement dans l'innovation, représenté par sa société de gestion, IDINVEST PARTNERS, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Élysées - 75008 Paris immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, elle-même représentée par Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 17) **IDINVEST PATRIMOINE N° 7**, fonds commun de placement dans l'innovation représenté par sa société de gestion IDINVEST PARTNERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Élysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, elle-même représentée par Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 18) **T Growth (D) Pte. Ltd**, une société de droit singapourien, dont le siège social est situé 4, Shenton Way #04-03, SGX Centre II, 068807 Singapour, dont le numéro UEN est 202227877H et représentée par Mr Jonathan FEIN dûment autorisé ;
- 19) **T Growth (H) Pte. Ltd**, une société de droit singapourien, dont le siège social est situé 4, Shenton Way #04-03, SGX Centre II, 068807 Singapour, dont le numéro UEN est 202227878Z et représentée par Mr Jonathan FEIN dûment autorisé ;
- 20) **David Buckeridge Investigations Limited**, société de droit britannique dont le siège social est situé Yaverland Manor, Yaverland Road, Sandown, Isle of Wight PO36 8QW, représentée par Monsieur David BUCKERIDGE ;
- 21) **TLS Beta Pte. Ltd.**, société de droit singapourien, dont le numéro d'enregistrement est 200500368D, dont le siège social est situé 60B Orchard Road, #06-18 Tower 2, The Atrium@Orchard, Singapore 238891, représentée par Monsieur Anuj MAHESHWARI ;

calculi conforme
[Signature]

- 22) **Pontifax Global Food and Agriculture Technology Fund II L.P.**, société de droit américain constituée sous la forme d'une *partnership*, identifiée sous le numéro US EIN 84-2790045, ayant son siège au 2450 Colorado Avenue, Suite 100E, Santa Monica, CA 90404, représentée par Monsieur Benjamin BELLDEGRUN ;
- 23) **Pontifax Global Food and Agriculture Technology Fund II-A L.P.**, société de droit américain constituée sous la forme d'une *partnership*, identifiée sous le numéro US EIN 84-3259142, ayant son siège au 2450 Colorado Avenue, Suite 100E, Santa Monica, CA 90404, représentée par Monsieur Benjamin BELLDEGRUN,
- 24) **FCPI Idinvest Patrimoine 2020**, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation, représenté par sa société de gestion Eurazeo Investment Manager, société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.012.739,78 euros, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-123, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, dûment représentée par Madame Chloé GIARD ; et
- 25) **FCPI Objectif Innovation 2020**, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation, représenté par sa société de gestion Eurazeo Investment Manager, société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.012.739,78 euros, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-123, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, dûment représentée par Madame Chloé GIARD,

Représentant, à la date des présentes décisions unanimes (les « DUA »), l'ensemble des associés de la Société,

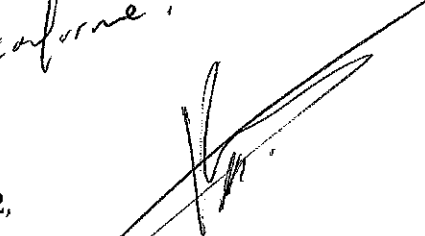
Rappelant que, conformément à l'article 19 (b) des statuts de la Société, les décisions des associés peuvent être formalisées par un acte sous seing privé signé par tous les associés de la Société, sans formalisme préalable,

Reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- du projet de texte des présentes décisions unanimes des associés,

A l'effet de statuer, par voie de décisions unanimes, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022,

Carlopi conforme.


- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Quitus au Président et aux Directeurs Généraux de la Société pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions conclues au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Insertion d'une clause d'inaliénabilité dans les statuts de la Société,
- Correction d'une erreur matérielle figurant dans le premier procès-verbal des décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé le 8 août 2022, et
- Pouvoirs – Formalités.

ONT PRIS PAR LE PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE LES DECISIONS UNANIMES SUIVANTES :

I. PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve les comptes sociaux de l'exercice social clos le 30 juin 2022, se soldant par **une perte de 1.569.076 euros**, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes,

Prend acte de ce qu'au cours de l'exercice social écoulé aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été comptabilisée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

II. DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2022

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Prend acte que les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022 se traduit par une perte d'un montant de 1.569.076 euros,

certificatif conforme

Décide d'affecter le résultat de l'exercice social correspondant à une perte de 1.569.076 euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui sera donc porté de **(4.931.734) euros** à **(6.500.810) euros**,

Constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société au 30 juin 2022 présenteront un solde positif de 1.934.935 euros,

Prend acte, conformément à la loi, que la Société n'a distribué aucun dividende depuis sa constitution.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

III. TROISIEME DECISION

Quitus au Président et aux Directeurs Généraux de la Société pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2022

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Décide de donner quitus entier au Président et aux Directeurs Généraux pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

IV. QUATRIEME DECISION

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions conclues au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2022

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Décide d'approuver les conclusions du rapport spécial du Commissaire aux comptes et les conventions qui y sont visées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

V. CINQUIEME DECISION

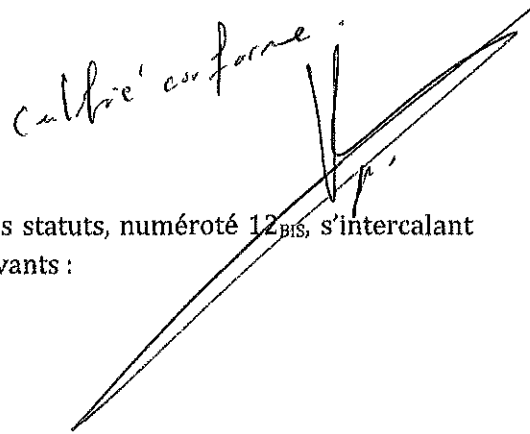
Insertion d'une clause d'inaliénabilité dans les statuts de la Société

La collectivité des associés,

Connaissance prise du rapport du Président,

Faisant usage de la faculté lui étant reconnue par l'article L. 227-13 du Code de commerce,

calibré conforme



Décide à l'unanimité d'insérer un nouvel article dans les statuts, numéroté 12^{BIS}, s'intercalant entre l'article 12 et l'article 13, rédigé dans les termes suivants :

«

Article 12 bis - Clause d'inaliénabilité

Sauf si cette aliénation a été préalablement autorisée par écrit par le Conseil d'Administration, jusqu'à la plus proche des dates suivantes (i) la date à laquelle les actions de la Société seront admises aux négociations sur un marché réglementé au sens de l'article L. 421-1 du Code monétaire et financier et (ii) le 31 décembre 2031, les actions ordinaires de la Société issues de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise régis par les dispositions de l'article 163 bis G du Code général des impôts ou de bons de souscription ou d'achat d'actions régis par les dispositions des articles L225-127 et suivants du Code de commerce ou ayant fait l'objet d'une attribution gratuite en vertu des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce, émis par la Société postérieurement au 1er janvier 2023 ne pourront être aliénées par le biais :

(a) d'une plateforme d'investissement, d'échange ou de cession de titres en ce compris, notamment, toute plateforme de négociation au sens de l'article L. 420-1 du Code monétaire et financier ; ou

(b) d'un service d'investissement de placement garanti ou de placement non garanti tels que définis à l'article L. 321-1 du Code monétaire et financier et plus généralement par tout service d'intermédiation ou de recherche d'acquéreurs.

»

Décide que les dispositions du nouvel article 12^{BIS} des statuts entreront en vigueur dès la signature des présentes décisions,

Précise que les autres dispositions des statuts demeurent inchangées,

Adopte en conséquence les statuts modifiés tels que figurant en annexe aux présentes décisions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

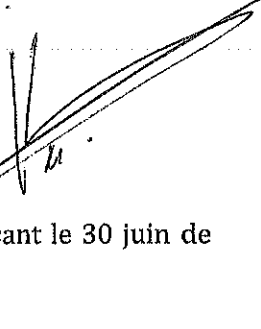
VI. SIXIEME DECISION

Correction d'une erreur matérielle figurant dans le premier procès-verbal des décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé le 8 août 2022

La collectivité des associés,

Connaissance prise du rapport du Président,

Rappelle qu'aux termes de la quinzième des décisions constatées dans le premier procès-verbal des décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé le 8 août 2022 (la « **Quinzième Décision** »), les associés de la Société ont décidé de nommer des nouveaux membres du Conseil d'Administration de la Société avec effet immédiat pour une durée expirant au jour des décisions collectives des associés statuant sur l'approbation des comptes de la Société de l'exercice clos au 31 décembre 2024,

certifié conforme


Rappelle que l'exercice social de la Société commençant le 1^{er} juillet et finissant le 30 juin de l'année suivante, la date de clôture de l'exercice considéré est le 30 juin 2025,

Décide de corriger cette erreur matérielle,

Décide en conséquence que les mandats des nouveaux membres du Conseil d'Administration expireront au jour des décisions collectives des associés statuant sur l'approbation des comptes de la Société de l'exercice clos au 30 juin 2025.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

VII. SEPTIEME DECISION

Pouvoirs – Formalités

La collectivité des associés,

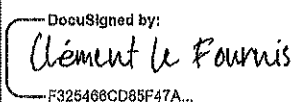
Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire.

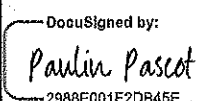
Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

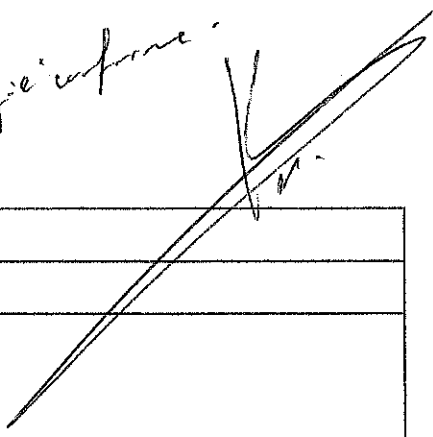
La collectivité des associés décide que les présentes décisions seront mentionnées, à la date du présent acte, au registre des délibérations et seront communiquées au Commissaire aux comptes.

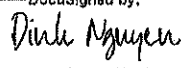
De convention expresse valant convention sur la preuve, les associés sont convenus de signer électroniquement les présentes décisions des associés par le biais du service www.docusign.com, chacun des associés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes décisions des associés par le service www.docusign.com.

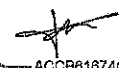
Signatures :

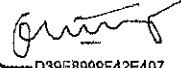
Nom /Dénomination	Clément LE FOURNIS
Représenté(e) par :	
Signature	 <small>DocuSigned by: F325466CD85F47A...</small>

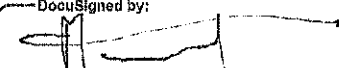
Nom /Dénomination	Paulin PASCOT
Représenté(e) par :	
Signature	 <small>DocuSigned by: 2988E001E2DB46E...</small>

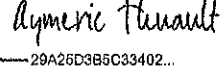
certificat conforme



Nom /Dénomination	Dinh NGUYEN
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  AAA0DA9E81EC426...

Nom /Dénomination	Christine ROSSO
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  ACCB61674C2A4AC...

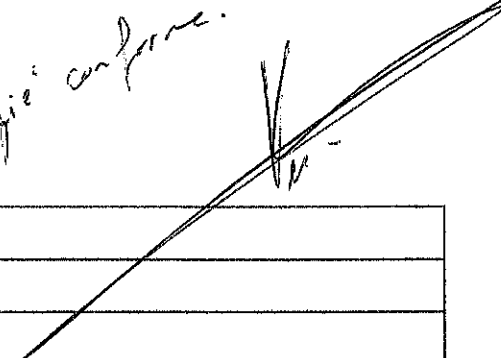
Nom /Dénomination	Olivier MATHIOT
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  D39E809F42E407...

Nom /Dénomination	Marie-Christine RIEUL
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  AC32A12C6ED9408...

Nom /Dénomination	Aymeric THUAULT
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  29A26D3B5C33402...

Nom /Dénomination	Edward VAN CUTSEM
Représenté(e) par :	
Signature	DocuSigned by:  A09B1DEA1C42426...

certificat conforme.



Nom /Dénomination	F.A.M.M
Représenté(e) par :	Didier ROUSSEAU
Signature	DocuSigned by: <i>Didier Rousseau</i> C816BE07412248E...

Nom /Dénomination	CAPAGRO INNOVATION B FPCI
Représenté(e) par :	Anne-Valérie BACH
Signature	DocuSigned by: <i>Anne-Valérie Bach</i> 1C0978FC2049416...

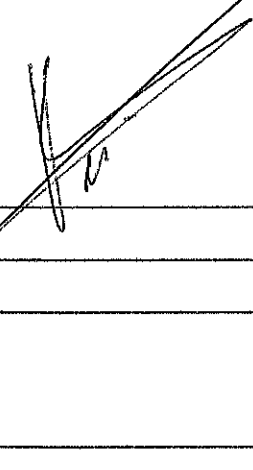
Nom /Dénomination	IMPACT CAPITAL PARTNERS X
Représenté(e) par :	Guillaume TAYLOR
Signature	DocuSigned by: <i>Guillaume Taylor</i> C936E78D2932469...

Nom /Dénomination	ANTERRA F&A VENTURES I COÖPERATIEF U.A.
Représenté(e) par :	Adam ANDERS et Maarten GOOSSENS
Signature	DocuSigned by: <i>Adam Anders</i> EFD40F59236740F... DocuSigned by: <i>Maarten GOOSSENS</i> A8938C0F87E1462...

Nom /Dénomination	ELAIA ALPHA FUND
Représenté(e) par :	Pauline ROUX
Signature	DocuSigned by: <i>Pauline ROUX</i> 3D1B56AE6BA4E2...

Nom /Dénomination	INNOVALLIANZ
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by: <i>Chloé GIARD</i> FD0389215335475...

certific conforme.



Nom /Dénomination	IDINVEST EXPANSION 2017
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by: <i>Chloé GIARD</i> FD0389215335475...

Nom /Dénomination	OBJECTIF INNOVATION PATRIMOINE N° 10
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by: <i>Chloé GIARD</i> FD0389215335475...

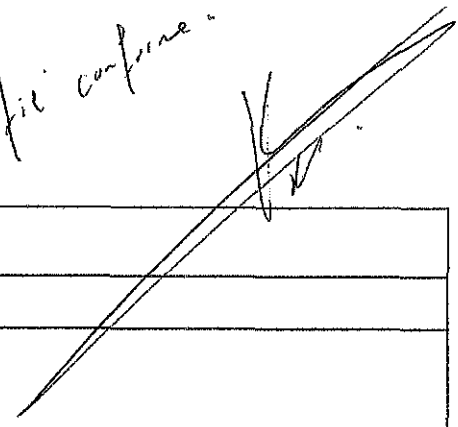
Nom /Dénomination	IDINVEST PATRIMOINE N° 7
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by: <i>Chloé GIARD</i> FD0389215335475...

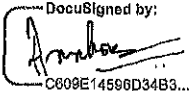
Nom /Dénomination	T Growth (H) Pte. Ltd
Représenté(e) par :	Jonathan FEIN
Signature	DocuSigned by: <i>Jonathan Fein</i> 86A28209CDA448D...

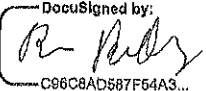
Nom /Dénomination	T Growth (D) Pte. Ltd
Représenté(e) par :	Jonathan FEIN
Signature	DocuSigned by: <i>Jonathan Fein</i> 86A28209CDA448D...

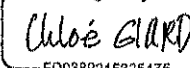
Nom /Dénomination	David BUCKERIDGE Investigations Limited
Représenté(e) par :	David BUCKERIDGE
Signature	DocuSigned by: <i>David Buckeridge</i> 3BD28BAC1F6A487...

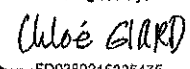
certifici conforme



Nom /Dénomination	TLS Beta Pte. Ltd.
Représenté(e) par :	Anuj MAHESHWARI
Signature	DocuSigned by:  C609E14596D34B3...

Nom /Dénomination	Pontifax Global Food and Agriculture Technology Fund II L.P.
Représenté(e) par :	Benjamin BELLDEGRUN
Signature	DocuSigned by:  C96C8AD587F54A3...

Nom /Dénomination	FCPI Idinvest Patrimoine 2020
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by:  FD0389216335475...

Nom /Dénomination	FCPI Objectif Innovation 2020
Représenté(e) par :	Chloé GIARD
Signature	DocuSigned by:  FD0389216335475...

Désignation de l'entreprise : AGRICONOMIE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 11 ROUTE NATIONALE 51320 COOLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 9 3 6 5 1 7 6 0 0 0 1 2 Néant *

				Exercice N clos le, <u>30 06 2022</u>		N-1 <u>30 06 2021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 688 445	1 887 864	1 111 607	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 138 175	1 138 175	1 138 175	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	306 919	306 919	588 880	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	304 750	212 295	92 455	94 858
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	599 385	599 385	599 385	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 893 026		1 893 026	1 231 052	
TOTAL (II)	BJ	8 818 565	BK	2 900 740	5 917 825	4 763 958	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	5 328 142		5 328 142	3 701 325
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 304 357		1 304 357	522 666
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 425 749	259 098	6 166 651	3 107 090
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 791 099		5 791 099	1 894 363
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 085 043		1 085 043	5 837 125
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	206 139		206 139	184 968
TOTAL (III)	CJ	20 140 529	CK	259 098	19 881 431	15 247 538	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	28 959 094	IA	3 159 838	25 799 256	20 011 496

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Céquier

Désignation de l'entreprise : AGRICONOMIENéant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.31.....6.54.....)	DA	731 654	731 654	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 704 092	7 704 092	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(4 931 734)	(3 100 466)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 569 076)	(1 831 268)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 934 935	3 504 012	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	68 000	68 000	
	TOTAL (II)	DO	68 000	68 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	2 500 000		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 501 637	9 137 550	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 833 791	3 888 020	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 761 087	2 581 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		42 000	
	Autres dettes	EA	1 072 078	688 739	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	127 728	101 628	
TOTAL (IV)	EC	23 796 321	16 439 484		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 799 256	20 011 496		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 575 221	11 049 998		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 416 666	1 417 050		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		AGRICULTURE						Néant <input type="checkbox"/>	*	
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	54 842 255	FB	1 048 143	FC	55 890 398	37 080 658		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services*	FG	2 308 936	FH	283 099	FI	2 592 035	2 210 373
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		57 151 191	FK	1 331 242	FL	58 482 433	39 291 031	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	1 107 485	689 887		
	Subventions d'exploitation					FO	59 355			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 475	11 843		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 962	3 318		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	59 663 711	39 996 079	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	50 968 648	34 042 091		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 626 816)	(1 507 107)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	68 761	53 585		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 758 963	4 990 126		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	825 160	637 099		
	Salaires et traitements*					FY	2 363 747	2 176 251		
	Charges sociales (10)					FZ	1 084 461	847 416		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	639 955	568 042		
				- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	36 037	26 127		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)				GE	2 602	1 010			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	61 121 519	41 834 641		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 457 808)	(1 838 561)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	14 346	8 706		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	703	2 041		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	15 049	10 747		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124 877	217 137		
	Différences négatives de change					GS		2		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	124 877	217 139		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(109 828)	(206 391)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 567 636)	(2 044 952)		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AGRICONOMIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 610	233 316
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		3 475
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	19 610	236 791
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	98 050	100 029
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	98 050	100 029
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(78 440)	136 762
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices * (X)		(77 000)	(76 923)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		59 698 370	40 243 618
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		61 267 446	42 074 886
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		(1 569 076)	(1 831 268)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *		
	{ - Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges	11 475	7 315
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
Dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES	227		
PP	97 823	19 610	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CeGid-Quadr

SAS AGRICONOMIE

Exercice clos le 30 juin 2022

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

SAS AGRICONOMIE

11 Route Nationale
51320 COOLE

A l'attention des Associés (SAS)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGRICONOMIE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation des stocks. Les stocks d'Agriconomie étaient jusqu'à l'exercice clos au 30 juin 2021 valorisés au dernier coût d'achat. Les frais de stockage des marchandises y sont désormais intégrés représentant un montant de 385 K€ au 30 juin 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

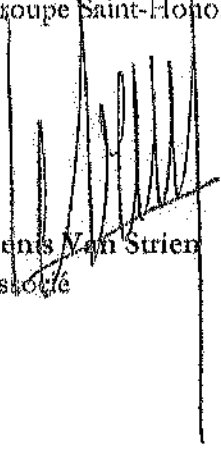
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

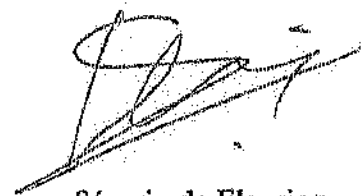
- * il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- * il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- * il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 février 2023

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré BK&A
Groupe Saint-Honoré Partenaires


Denis Man Strien
Associé



Séverin de Fleurian
Directeur Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	4 576 310	2 688 445	1 887 864	1 111 607	776 257	69.8	
	Fonds commercial (1)	1 138 175		1 138 175	1 138 175			
	Autres immobilisations incorporelles	306 919		306 919	588 880	281 961	47.8	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	304 750	212 295	92 455	94 858	2 403	2.5	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	599 385		599 385	599 385				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 893 026		1 893 026	1 231 052	661 974	53.7		
Total II	8 818 565	2 900 740	5 917 825	4 763 958	1 153 867	24.2		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	5 328 142		5 328 142	3 701 325	1 626 816	43.9	
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 304 357		1 304 357	522 666	781 691	149.5	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	6 425 749	259 098	6 166 651	3 107 090	3 059 561	98.4	
	Autres créances	5 791 099		5 791 099	1 894 363	3 896 736	205.7	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 085 043		1 085 043	5 837 125	4 752 082	81.4		
Charges constatées d'avance (3)	206 139		206 139	184 968	21 171	11.4		
Total III	20 140 529	259 098	19 881 431	15 247 538	4 633 894	30.3		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	28 959 094	3 159 838	25 799 256	20 011 496	5 787 760	28.9		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 731. 654)	731 654		731 654			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 704 092		7 704 092			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 931 734		3 100 466		1 831 268	59.0
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 569 076		1 831 268		262 192	14.3
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 934 935		3 504 012		1 569 077	44.7	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	68 000		68 000			
	Total II	68 000		68 000			
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	2 500 000				2 500 000	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 501 637		9 137 550		2 364 087	25.8
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 833 791		3 888 020		1 945 771	50.0
	Dettes fiscales et sociales	2 761 087		2 581 548		179 539	6.9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			42 000		42 000	100.0	
Autres dettes	1 072 078		688 739		383 340	55.6	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	127 728		101 628		26 100	25.6
	Total IV	23 796 321		16 439 484		7 356 837	44.7
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		25 799 256		20 011 496		5 787 760	28.9

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 682 356 11 049 998

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	54 842 255	1 048 143	55 890 398	37 080 658		18 809 740	50.7
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 308 936	283 099	2 592 035	2 210 373		381 662	17.2
Chiffre d'affaires NET	57 151 191	1 331 242	58 482 433	39 291 031		19 191 402	48.8
Production stockée							
Production immobilisée			1 107 485	689 887		417 598	60.5
Subventions d'exploitation			59 355			59 355	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 475	1.1 843		368	3.1
Autres produits			2 962	3 318		355	10.7
Total des Produits d'exploitation (I)			59 663 711	39 996 079		19 667 632	49.1
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			50 968 648	34 042 091		16 926 557	49.7
Variation de stock (marchandises)			1 626 816	1 507 107		119 709	7.9
Achats de matières premières et autres approvisionnements			68 761	53 585		15 176	28.3
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 758 963	4 990 126		1 768 837	35.4
Impôts, taxes et versements assimilés			825 160	637 099		188 060	29.5
Salaires et traitements			2 363 747	2 176 251		187 496	8.6
Charges sociales			1 084 461	847 416		237 045	27.9
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			639 955	568 042		71 913	12.6
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			36 037	26 127		9 910	37.9
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 602	1 010		1 593	157.7
Total des Charges d'exploitation (II)			61 121 519	41 834 641		19 286 878	46.1
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 457 808	1 838 561		380 754	20.7
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	14 346		8 706		5 640	64.7
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	703		2 041		1 338	65.5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	15 049		10 747		4 302	40.0
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	124 877		217 137		92 260	42.4
Différences négatives de change			2		2	100.0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	124 877		217 139		92 261	42.4
2. Résultat financier (V-VI)	109 828		206 391		96 563	46.7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 567 636		2 044 952		477 317	23.3
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 610		233 316		213 706	91.6
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 475		3 475	100.0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	19 610		236 791		217 181	91.7
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98 050		100 029		1 979	1.9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	98 050		100 029		1 979	1.9
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	78 440		136 762		215 202	157.3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	77 000		76 923		77	0.1
Total des produits (I+III+V+VII)	59 698 370		40 243 618		19 454 752	48.3
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	61 267 446		42 074 886		19 192 561	45.6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 569 076		1 831 268		262 191	14.3

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
; Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

11 ROUTE NATIONALE

51320 COOLE

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 ALX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Variation détaillée des stocks et en-cours	X	
Dépréciation des stocks et en cours	X	
Evaluation des créances et des dettes	X	
Dépréciation des créances	X	
Primes de remboursement des obligations	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X	
Honoraires des commissaires aux comptes	X	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	X	
Montant des engagements financiers	X	
Engagement en matière de pensions et retraites	X	NA
Liste des filiales et participations	X	

 NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suivant décisions unanimes des associés en date du 12 octobre 2021, la collectivité des associés a décidé de procéder à :

- L'émission, à titre gratuit, de 1.021.500 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, dans le cadre des dispositions de l'article 163 bis G du Code général des impôts, au profit des fondateurs de la Société, en leur qualité de dirigeants et salariés, donnant chacun le droit de souscrire une (1) action ordinaire nouvelle de la Société au prix unitaire de 1,13€, soit 0,15 euro de valeur nominale et 0,98 euro de prime d'émission par action, et

- La mise en place d'une délégation de compétence au Président à l'effet d'émettre et d'attribuer 555.380 valeurs mobilières donnant accès au capital social (bon de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions autonomie et d'options de souscriptions).

Suivant décisions du Président en date du 28 octobre 2021, il a décidé de faire usage de cette délégation de compétence et a attribué 437.426 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise au profit de salariés de la Société.

Suivant décisions unanimes des associés en date du 31 mars 2022, la collectivité des associés a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 2.500.000, par l'émission, au prix unitaire d'un euro, de 2.500.000 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (les OCA 2022) au profit du (i) FCPI Idinvest Patrimoine 2020 pour 1.304.688 OCA 2022 et (ii) au profit du FCPI Objectif Innovation 2020 pour 1.195.312 OCA 2022.

La Société a procédé à la mise en place d'un accord d'intéressement sur l'exercice qui a été signé le 20 décembre, dont elle a confié la gestion à Epsor.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Par décision unanime des associés en date du 8 août 2022, la société a procédé à une augmentation de capital de 43 247 918€, intégralement souscrite. L'enjeu pour Agriconomie de cette levée de fonds étant d'accentuer son implantation et sa croissance en France, et d'accélérer son développement à l'étranger.

La société a acquis le 05.08.2022 la société allemande Weilchensee 1106. V V GmbH. A la suite de cette acquisition cette entité a acquis les actifs d'Agrando, société Allemande en liquidation dont l'objet était la proposition de service en ligne aux agriculteurs. L'enjeu de cette acquisition pour Agriconomie est d'accélérer la pénétration de son activité sur le marché Allemand via l'acquisition d'une base qualifiée de clients potentiels, et de constituer une équipe Allemande en mesure de déployer l'activité dans ce pays.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Changement de méthode de valorisation des stocks.

Les stocks d'Agronomie étaient jusqu'à présent valorisés au dernier coût d'achat. Sont à présent intégrés les frais de stockage des marchandises.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 325 037	1 389 448
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	127 487		
Matériel de transport	26 333		17 281
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	128 140		5 509
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	281 960	22 790
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	37 311		
	TOTAL	37 311	
	TOTAL GENERAL	4 644 308	1 412 237

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			5 714 485	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				127 487	127 487
Matériel de transport				43 614	43 614
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				133 649	133 649
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			304 750	304 750
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				37 311	37 311
	TOTAL			37 311	37 311
	TOTAL GENERAL			6 056 546	342 061

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 075 256	613 190		2 688 445
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	44 099	12 807		56 906
Matériel de transport	25 427	3 311		28 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 002	10 648		126 651
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	185 529	26 766		212 295
TOTAL GENERAL	2 260 785	639 955		2 900 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	613 190				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 807				
Matériel de transport	3 311				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 648				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	26 766				
TOTAL GENERAL	639 955				

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 893 026	0	1 893 026
Clients douteux ou litigieux	310 918	310 918	
Autres créances clients	6 114 832	6 114 832	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 500	12 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 675	15 675	
Impôts sur les bénéfices	460 404	460 404	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 439 973	1 439 973	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	1 049 230	1 049 230	
Débiteurs divers	2 813 318	2 813 318	
Charges constatées d'avance	206 139	206 139	
TOTAL	14 316 013	12 422 987	1 893 026
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 463 900		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	360 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	2 500 000		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 417 051	1 417 051		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 913 271	970 622	2 582 649	360 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 833 791	5 833 791		
Personnel et comptes rattachés	344 237	344 237		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 172 234	1 172 234		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	469 526	469 526		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	775 090	775 090		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 072 078	1 072 078		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	127 728	127 728		
TOTAL	17 625 005	14 682 356	2 582 649	360 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	558 882			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.1500	4 877 694			4 877 694

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations (art 5-2 du règlement CRC n°2004 - 06).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
R&D Market Place	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	5 328 142	3 701 325	1 626 816	
Approvisionnements				
Total I	5 328 142	3 701 325	1 626 816	
Production				
Production en cours				

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier coût d'achat, auquel on ajoute les frais de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3,2 et 831-2/6)

Une provision pour dépréciation des stocks ou une décote directe égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnel de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres s'établissent comme suit :

en k€	Exercice clos au 30/06/2020 avant DUA	Conversion ORA et OCA	Aug capital n°1	Aug capital n°2	Réduction de capital	Imputation Prime d'émission	Affectation du résultat	Exercice clos au 30/06/2020 après DUA
Capital social	210		531	64	-390			416
Augmentation Capital (30/09/2016)	85							85
Augmentation Capital (9/06/2017)	53							53
Augmentation Capital (12/03/2018)	19							19
Augmentation Capital (16/09/2019)	0							0
Conversion ORA/OCA		158						158
Total Capital social	368	158	531	64	-390			732
Primes liées au capital social	975		3,471	419				4,865
BSA	2							2
Bon de souscription 10,54€/actions	5,888							5,888
Bon de souscription 10,54€/actions	3,747							3,747
Bon de souscription 10,54€/actions	1,344							1,344
Bon de souscription 8,94€/actions	16							16
Conversion ORA/OCA		7,736				-13,895		-8,159
Total Primes d'émission	11,972	7,736	3,471	419		-13,895		7,704
Réserve légale								
Report à nouveau	-15,092				390	15,895	-4,293	-3,100
Résultat	-4,293						4,293	
Capitaux propres	-7,045	7,894	4,002	483				5,335

Détail des BSPCE

Date	Nature	Nombre de bons	Nombre d'actions à recevoir	Prix d'exercice	Montant de l'augmentation de capital	Date limite d'exercice
12/10/2021	BSPCE Fondateurs	1,021,500	1,021,500	0,13 €	132,795,00 €	Dans les 10 ans de leur attribution
28/10/2021	BSPCE Salariés	363,158	363,158	0,13 €	47,210,54 €	Dans les 10 ans de leur attribution

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30 000 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Engagements financiers

Engagements donnés :

Gage espèce – BNPP : 600 000€

Gage espèce – Société Générale : 900 000€

Gage espèce – Banque Palatine : 100 000€

Engagements reçus

Les banques BNP Paribas, Société Générale, et Banque Palatine octroient à la société des garanties à première demande à destination des fournisseurs, permettant à ceci de couvrir leurs contrats de vente envers Agriconomie en s'assurant du paiement à échéance des factures. En cas de défaut d'Agriconomie, ces garanties leurs permettent d'être payés par la banque. Voici le détail des garanties en cours au 30 juin 2022.

Banque	N° GAPD	Fournisseur	Montant garanti (€)	Date émission	Echéance
Société Générale	03602-1210359RIM	OCI NITROGE	1,500,000	05/05/2022	31/12/2022
Société Générale	03602-1211170RIM	INTERORE	587,700	10/06/2022	30/09/2022
Société Générale	03602-1211786	YARA	581,658	14/06/2022	30/09/2022
Société Générale	03602-1209726RIM	OCI NITROGE	470,000	28/04/2022	31/12/2022
BNP Paribas	G2204FR000533422	OCI NITROGE	603,450	29/03/2023	28/02/2023
BNP Paribas	G2203FR000532885	OCI NITROGE	247,500	29/03/2023	28/02/2023

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PIECES MOINS CHERES PRO		100,00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			